Accord de stabilisation et d'association CE /Monténégro

2007/0123(NLE) - 20/11/2007

En adoptant à l’unanimité le rapport de M. Marcello **VERNOLA** (PPE-DE, IT), la commission des affaires étrangères recommande au Parlement européen de donner son avis conforme sur la conclusion de l'accord de stabilisation et d'association entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Monténégro, d'autre part.